

**« OR, CE MEME JOUR, DEUX D'ENTRE EUX SE RENDAIENT DANS UN VILLAGE DU NOM D'EMMAUS, A ONZE KILOMETRES DE JERUSALEM... »**

### Lettre de Jérusalem

Se déplacer ! Il faut pour cela, au moins un terrain, une liberté de mouvements, et ... des papiers en règles... J'ai choisi ce sujet car « du côté israélien, les jeunes ne demandent que le statu quo, puisque la paix armée règne à peu près, et ce malgré les difficultés économiques. Les jeunes palestiniens se posent beaucoup de questions, mais l'une de leurs préoccupations est de pouvoir circuler librement ». Cela m'a été dit, lors d'une rencontre, par une journaliste, travaillant, entre autres, pour « Témoignage Chrétien ».

Je devrais donc parler de l'organisation territoriale, des systèmes de contrôle mis en place par l'armée, et de la libre circulation des personnes en territoires d'Israël, de Cisjordanie et de Jérusalem...

Mais tout cela est horriblement compliqué...je ne connais que peu de choses ! Et donc je donnerai principalement des informations et des témoignages sur Jérusalem, même si pour mieux comprendre, il faut regarder la situation d'un peu plus haut.

### **Pour se déplacer, il faut...une terre : organisation spatiale**

La Cisjordanie a été organisée, en 1995 par les accords d'Oslo, en 3 zones :

La zone A, est formée des principales villes palestiniennes, 17,2% de la Cisjordanie, placée sous l'autorité de l'autorité palestinienne pour la sécurité, les affaires civiles et administratives.

La zone B, recouvre la plupart des centres ruraux, 22,8% de la surface. Les affaires civiles, planification etc., la sécurité sont placées sous la responsabilité commune de l'autorité palestinienne et des forces militaires – en réalité, la sécurité est entièrement sous contrôle de l'armée israélienne.

L'ensemble zone A+B est morcelée aujourd'hui en 227 « ilots » répartis à travers la Cisjordanie..

La zone C, environ 60% de la Cisjordanie, est entièrement contrôlée par les militaires. 70% de la surface sont réservés aux colonies (illégales aux yeux de la communauté internationale), à l'armée israélienne, à des réserves naturelles, et aux zones tampons autour du mur. Il était prévu, dans les accords, que progressivement, cette zone passe sous contrôle civil palestinien : il n'en est rien.

Jérusalem-Est est placée sous un statut particulier.

Comme déjà indiqué, en 67 pour augmenter la proportion d'israéliens au sein de la municipalité de Jérusalem, il a été procédé à l'augmentation de surface municipale – voir ma dernière lettre.

Et quand on a construit le mur de séparation (en construction depuis l'été 2002), on a tenu compte des implantations (illégales aux yeux de l'ONU) des colonies israéliennes<sup>1</sup>.

Le résultat, autour de Jérusalem ?

De façon générale, l'organisation des territoires a été bousculée par la présence des colonies et du mur, qui isolent Jérusalem Est de la Cisjordanie, et cassent des continuités économiques et sociales : Les populations à l'extérieur du mur ont vu leurs liens coupés de leur centre historique, le déclin de leurs entreprises et de l'économie en général, la chute des prix des terrains, l'exode des personnes ayant une carte identité jérusalémite vers le côté de Jérusalem etc.

De façon plus particulière, certains territoires se trouvent entre limites de la municipalité et mur, ou au delà du mur, mais dans la municipalité...

---

<sup>1</sup> Le « Mur de séparation », qu'on appelle aussi la Barrière, est en construction depuis 2002 ; construit pour limiter le « terrorisme palestinien », selon le gouvernement d'Israël, il est prévu, quand terminé, être construit sur le territoire cisjordanien pour environ 85%, 15% en territoire israélien. La longueur totale du Mur est de 725 km, soit plus de deux fois la longueur de la Ligne d'armistice ou Ligne Verte. Lorsqu'il sera terminé, environ 14% du Mur seront construits sur la Ligne Verte ou en Israël, et 86% à l'intérieur de la Cisjordanie. En 2004, la Cour Internationale de Justice a condamné Israël, non pour le mur lui-même, mais pour les emprises sur le territoire cisjordanien. Elle a été suivie par l'AG des Nations unies le 20 juillet 2004.

## **Par exemple : Le village de Al Nabi Samwill**

« Je suis coincé ici ; regardez : là-bas, il y a le mur ; par là, au loin, il y a encore le mur ; et par là, vers le sud passe la limite municipale, juste avant cette colonie. Je ne peux y pénétrer : si j'y pénètre, et suis contrôlé, c'est la prison, et l'on m'enverra ailleurs...ici, c'est chez moi...et je ne peux bouger de mon village, c'est déjà comme une prison » nous dit un voisin de Eid.

En effet, il est dans une situation singulière : son village, dans la campagne, est situé en dehors du territoire de la municipalité de Jérusalem, il est donc considéré comme habitant la Cisjordanie, mais il en est séparé par le fameux mur, qui, à cet endroit, entoure son village à l'est et à l'ouest, à environ 2 km de chaque côté.

Pour aller à Jérusalem, la route directe (une dizaine de Km, ce matin nous avons mis moins d'un quart d'heure) passe par une colonie au sud, elle est interdite à la population palestinienne (voir cartes d'identité ci-dessous), il faut donc passer par le nord, soit environ 35 Km...à peu près une heure...

Inutile de parler des problèmes de services, la santé par exemple, posés par cette situation...qui concerne environ 2500 personnes.

Nos actions : Nous essayons d'apporter une présence, grandement appréciée...pas beaucoup plus car c'est très loin...mais nous avons pu intervenir en prévenant UNOCHA<sup>2</sup> d'un problème sanitaire : des colons ont coupé le tuyau d'évacuation des eaux usées (il n'y a pas d'égouts), laissant ces eaux couler à l'air libre dans un champ d'oliviers récemment plantés...Nous avons appris, depuis, que cette affaire était réglée : circuit d'évacuation et vannes changés, demande d'indemnisation faite (aucune chance de réussite !). Autre action : nous soutenons le maintien d'une organisation de femmes, ...mais dans cette zone éloignée, plus que dans beaucoup d'autres, la situation est difficile.

A Al Halayleh, un village peu éloigné, nous aidons à maintenir la présence d'une « clinique », montée dans un vieux container par un

---

<sup>2</sup> Office de l'ONU pour la Coordination des Affaires Humanitaires

médecin, Abu J. Une tente a été montée à coté - nécessaire pour accueillir les personnes - évidemment sans permis, donc un ordre de démolition a été lancé, la justice doit délibérer dans 3 ou 4 semaines. Abu J. nous a dit aujourd'hui : « J'ai bon espoir que les choses s'arrangent, plusieurs amis à Jérusalem m'ont rassuré, même le responsable militaire du secteur a admis qu'il était nécessaire d'avoir un centre de santé ici...Inch Allah ! »

Voilà un exemple de situation, illégales en terme de droit humanitaire international, résultant de l'organisation des territoires autour de Jérusalem.

### **Un autre exemple : Shu'fat camp**

Il en est un autre, qui concerne encore plus de monde : des communautés qui sont à l'intérieur des limites de la ville, mais à l'extérieur du mur. On estime que sont ainsi concernées 55000 personnes, localisées en divers lieux.

Nous allons visiter l'un d'eux chaque semaine : Shu'fat camp est un camp de réfugiés – un quartier comme un autre, mais aidé par le service des réfugiés (UNWRA).

Rencontrant le directeur de ce camp, il nous dit :

« Le camp a été prévu pour 3000 personnes, il y en a probablement 20000 ou beaucoup plus ». ; ce surpeuplement abouti à des problèmes cruciaux » en effet les administrations qui devraient gérer le quartier donnent toutes des raisons de ne pas s'en occuper». Il continue : UNWRA n'a pas prévu un tel afflux, donc il n'est pas financé ; la Municipalité de Jérusalem invoque la présence du mur qui sépare, l'autorité palestinienne dit que ce territoire est dans les limites de Jérusalem... »

« C'est une zone sans police - la police cisjordanienne ne peut venir, la police israélienne ne vient que pour arrêter des gens. Aussi l'insécurité est grande, avec des problèmes de drogues conséquents, des problèmes sanitaires concernant les ordures ménagères, pas ou mal ramassées alors que, continue le directeur, nous payons les impôts

municipaux à Jérusalem... les enfants mettent le feu à ces ordures, d'où ces problèmes de santé. »

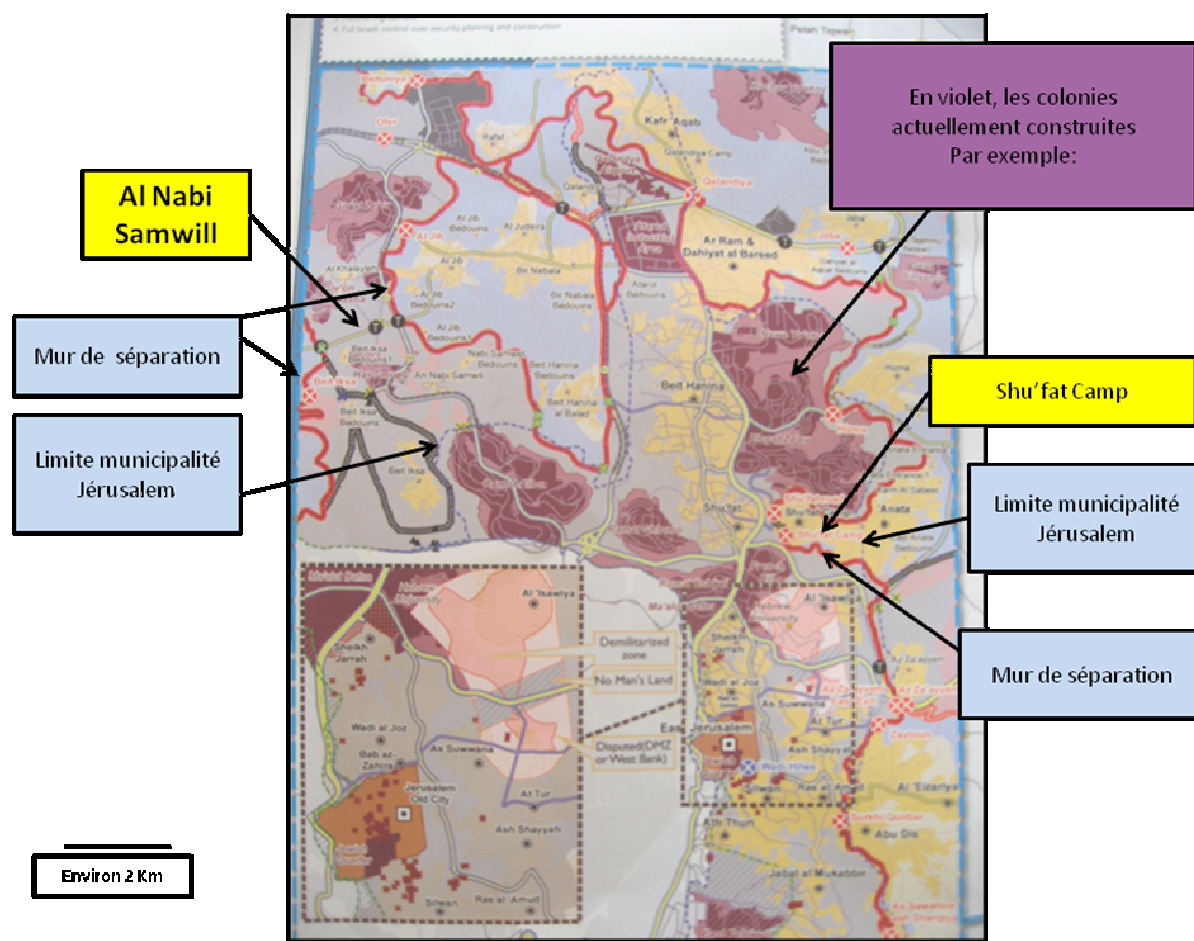
Un autre grand problème est celui de l'alimentation en eau : la municipalité n'envoie pas assez d'eau pour le nombre actuel de personnes dans le camp ; l'eau est distribuée plusieurs fois par semaine, alternativement dans chaque secteur du camp ... » ce sont nos difficultés majeures, avec l'absence de pompiers en cas d'incendie ».

« Nous essayons de nous organiser : nous avons créé un centre communautaire, le comité est élu (je suis le président), il prend les décisions qui sont ensuite relayées par un comité des anciens à même de les faire appliquer dans le camp ; les actions sont diverses, limitées par le manque d'argent : un médecin vient régulièrement depuis plusieurs années, nous avons créé des classes spéciales pour les enfants ayant des difficultés, des camps d'été pour les jeunes ; nous assurons des cours d'apprentissage de l'anglais et de l'hébreu ; dans le domaine social, une formation informatique est en place, une coopérative de 70 femmes fonctionne, dont la production (objets en cuir, et autres) assure un revenu nécessaire ; nous assurons des campagnes d'information sur les problèmes de drogues, les mariages des filles à 16 ans... beaucoup de projets, mais que de problèmes de finances ! » conclue le directeur.

Voilà la situation dans cette partie de Jérusalem.

Nous apportons une aide par une présence sur place, en participant à l'enseignement de l'anglais et en mettant en forme les demandes de subventions en anglais.

Ci-dessous, une (mauvaise) carte. La ligne rouge est le tracé du Mur construit ; en pointillés noirs, la limite de la municipalité de Jérusalem. En violet, les colonies



### Pour se déplacer, il faut...des papiers d'identité

En Palestine/Israël, les cartes d'identité portent le nom d'une couleur ; elles caractérisent des droits et devoirs différents suivant que vous vivez, ou viviez, ou avez vécu (et depuis quand), en Cisjordanie, dans la bande de Gaza (dont je ne dirai rien), à Jérusalem-Est, ou en Israël même.

Pour ce qui concerne les israéliens, ils sont CITOYENS d'Israël : ils ont une Carte d'identité dite bleue de la couleur de la pochette qui la contient. Ils gardent cette carte quoi qu'il arrive, qu'ils habitent en Israël, dans une colonie officielle ou sauvage, qu'ils soient présents ou à l'étranger. Elle comporte (comme toutes les autres) une subtilité indiquant la portée politique du document : il est mentionné la nationalité (israélienne) et la citoyenneté (Israélienne). Cette carte permet de

circuler partout, d'obtenir les aides de sécurité sociale, assurance maladie.

Pour un palestinien, c'est beaucoup plus complexe ; la législation a changé un certain nombre de fois, et suivant la situation de chacun pendant telle ou telle période, les palestiniens ont des cartes différentes. Sans compter les nombreuses exceptions, peut-on lire dans certains articles traitant du sujet !

La plupart des habitants de la Cisjordanie ont une carte verte (nationalité : arabe, citoyenneté : vide).

C'est ainsi que cet homme, au check point de Qalandiya, se plaint : « Voyez ma carte : je ne suis citoyen de nulle part, puisqu'il y a un blanc sur ma carte ! Pourquoi ne pas marquer que je suis palestinien, puisque je le suis ? ». Visiblement, dans son esprit, c'est la négation de cette existence de palestinien qui est ainsi manifestée.

Environ 4 millions de Cisjordaniens sont interdits d'entrée à Jérusalem sans permis spéciaux difficiles à obtenir des autorités israéliennes,

Mais certains autres ont des cartes bleues marquées nationalité : arabe, citoyenneté : israélienne...avec énormément de variantes possibles !

Et, bien sur, les palestiniens de Jérusalem ont un statut à part : le statut de « RESIDENT », qui n'est pas celui de citoyen...mais est meilleur que celui donné par les cartes vertes.

Et pour éviter que les gens vivant en Cisjordanie ne viennent vivre à Jérusalem (toujours le même principe : favoriser une majorité d'israéliens en diminuant autant que possible le nombre de palestiniens), les israéliens, au début, ont fait un recensement des personnes vivant dans les zones annexées, présentes au moment du recensement – les absents – étudiants, travailleurs hors de chez eux, voyageurs à l'étranger, etc. n'étant pas là ont perdu la possibilité d'avoir ce statut de « résident permanent de l'état d'Israël ». Depuis 1967 jusqu'en 2011, environ 14000 palestiniens ont perdu leur droits de résidents.

Par ailleurs, il est piquant (!) de remarquer que ce statut est celui qui est accordé aux étrangers venus vivre dans ce pays : ainsi ces palestiniens,

vivant à Jérusalem souvent depuis des générations, nés à Jérusalem, sont traités comme des immigrants...alors que ce sont les israéliens qui sont rentrés à Jérusalem-Est en 1967...

Ce statut de résident permanent (à Jérusalem) est précieux, car il assure des avantages importants que n'ont pas les porteurs de cartes vertes (vivant en Cisjordanie) : il permet d'abord de vivre et travailler en Israël, sans avoir besoin de permis particulier – par exemple, le cisjordanien qui vient travailler en Israël ou à Jérusalem doit demander à son entreprise, ou son patron de lancer une procédure longue et compliquée pour obtenir ce permis spécial, pour un temps variable.

Il assure aussi, mais après une enquête longue pour prouver qu'il réside bien à Jérusalem, à son porteur les assurances sociales et la couverture santé de l'institut national d'assurance, et ce n'est pas rien dans ce pays.

Il permet de voter aux élections municipales – mais pas nationales. Dans certaines conditions, il est transmissible aux enfants. Il ne garantit pas un retour systématique de l'étranger, comme le statut de citoyen. Il pose un problème au jérusalémite qui veut épouser une femme de Cisjordanie.

On comprend alors mieux ce que nous disait Mohammed Sabbagh (voir ma dernière lettre) quant à l'importance de ce statut, ou encore cette réflexion : « « Vous savez, comme toutes les mamans du monde, lorsque mes enfants sortent de la maison, je regarde s'ils sont bien couverts ; mais surtout, je veille à ce qu'ils aient bien leur ID Card !! », et pourquoi les Jérusalémites tiennent tant à rester à Jérusalem, même dans une maison construite illégalement –voir la réflexions de Mme S. dans ma dernière lettre.



### **Pour se déplacer, il faut...pouvoir aller d'un point à un autre : barrières et CP**

En France pour se déplacer, on choisit sa route, on prend un train, sa voiture, et en avant bonhomme.

Cela est vrai ici pour les israéliens (même s'il leur est - officiellement - interdit d'entrer en territoire palestinien).

Pour les palestiniens, c'est une autre paire de manche. A Jérusalem, comme ailleurs, la construction du mur a transformé la vie sociale et l'économie de la ville. Jérusalem a de tout temps été un centre pour les palestiniens, reliée au nord à Ramallah, au sud à Bethlehem. Le mur a brutalement coupé en deux des communautés et des quartiers. Nous avons vu que lorsque le mur et les limites de Jérusalem ne coïncidaient pas, il a placé physiquement un certain nombre de quartiers très peuplés ou encore campagnards, dans des situations compliquées. Tout cela a un impact sur l'accès quotidien aux services en général, à la santé et à l'école en particulier, réduisant la qualité de vie, ce qui est contraire à la législation internationale sur les droits de l'homme. D'où un rapport de l'Union européenne à Jérusalem dans lequel elle accuse Israël d'avoir entrepris d'encercler la ville par le mur afin «d'achever l'annexion de Jérusalem».).

Par ailleurs, un certain nombre de routes sont interdites aux voitures immatriculées en Cisjordanie (plaques vertes sur fond blanc). Mais le plus important pour les cisjordaniens désirant se rendre à Jérusalem est l'organisation des check points. Plus d'une quinzaine entourent la ville, pas tous en service ; ils permettent le contrôle, par les israéliens, des voitures et des personnes qui entrent à Jérusalem –dans l'autre sens, aucun contrôle.

## **Le check-point de Qalandiya, point de contrôle entre Jérusalem et Ramallah**

Imaginez un hangar en tôle, environ 20x25 m, fermé sur 3 cotés, hors l'entrée de ce « Hall d'accueil ». Le dernier coté est fermé par d'épaisses grilles – on peut d'ailleurs apercevoir des grilles un peu partout. Sur ce dernier coté, trois espèces de tunnels (puisque ce sont des tunnels les grilles sont coté et dessus, il faut alléger !) formés de grilles encore, d'environ 80 cm de large, 4 m de long, au bout desquels il faut passer par un tourniquet – ouvert ou fermé au gré des soldats du contrôle - pour accéder aux 5 entrées. Au fond de chacune de ces entrées, un autre tourniquet permet d'accéder au contrôle des cartes ou permis divers, par les militaires enfermés dans une casemate aux vitres blindées. Les sacs et objets métalliques sont déposés sur un tapis roulant à travers un sas d'inspection, et chaque personne passe à travers un portique magnétique qui sonne - ou non – puis passe à l'identification par empreinte d'un pouce et la présentation des papiers. La sortie se fait le long d'un couloir encore limité par de grosses grilles et un nouveau tourniquet...grilles et tourniquets, furent peints en gris, dans le temps...un univers triste et déprimant.

C'est la 4eme fois que je me trouve à surveiller ce check-point, de 4h30 à 7h30, le matin.

« Quand vous êtes là, ça va plus vite, les soldats font plus vite leur travail », m'a-t-on dit à plusieurs reprises.

Une équipe de deux personnes : l'un à l'entrée coté palestinien surveille, alerte par téléphone, si nécessaire, l'administration civile des Forces de défense israéliennes ; l'autre, à la sortie coté Jérusalem, compte les temps de passage et le nombre d'hommes, femmes, enfants, chaque demi-heure.

La « clientèle » ? Pour la majorité, des palestiniens qui ont la chance d'avoir trouvé un travail coté israélien, et qui habitent coté palestinien - les palestiniens sont réputés, par exemple, pour être de très bons maçons,. Mais aussi dès 6 h des femmes, et aussi des enfants qui traversent pour aller à l'école.

1500 à 3000 personnes traversent pendant ces 3 heures d'observation. Le temps de passage dépend du rythme d'arrivée des personnes, mais aussi de la possibilité ou de la volonté des soldats qui contrôlent les papiers de chacun : ils peuvent être en nombre suffisant ou non, ils peuvent être zélés, ou non. S'il n'y a pas de queue, 5 à 10 minutes suffisent ; habituellement, il faut environ 15 minutes pour traverser ; ainsi plus de 2100 personnes sont passées l'autre jour dans le calme.. Hier, il est passé environ 1900 personnes ; mais le temps de passage était très long au début de la période : les gens se sont accumulés dans le hall d'entrée - plus de 300 personnes...les 3 files dans ce hall débordaient jusque dans la rue. D'un coup, la patience a manqué, les files se sont désagrégées ; pour partie, les gens se sont précipités vers les entrées des tunnels, certain voulant passer littéralement par-dessus les autres, dans une clameur assourdissante qui ne s'est calmée qu'une heure plus tard...pourquoi un tel problème ? Les soldats ne faisaient pas leur travail – ou faisaient du zèle ! – et certains des travailleurs risquaient de perdre leur travail s'ils étaient trop en retard, et c'est crucial pour eux !

Notre action : J'ai téléphoné à la hotline qui permet d'améliorer le fonctionnement, mais le retard était tel qu'il m'a encore fallu encore 45 minutes pour traverser moi-même vers 7 heures...retour à la normale vers 8h. C'est la 1ere fois que cela arrive depuis que nous sommes arrivés. Que puis-je faire, sinon téléphoner ? Tenter de parler aux soldats...Et les gens ouvrent leurs mains pour dire : faites quelque chose ! Et je ne peux répondre que par une attitude d'impuissance, montrant seulement le téléphone dans ma main...

Pour les enfants, les malades et leur famille, pour les vieillards, il existe sur le coté une entrée supplémentaire. Celle-ci doit être utilisable dès 6h, par les personnes ayant un permis spécial. Certains jours, personne ne s'y présente ; d'autres jours, comme hier, il y avait déjà du monde, dans cette folie, dès 5h et demi. Et la porte n'a été mise en service qu'à 6h15, après encore un coup de téléphone...vers 6h45, des écoliers qui attendaient à cette porte sont retournés – retard à l'école, autre moyen pour y parvenir, je n'en sais rien...une vie, quelle vie ?

Heureusement, quand tout va bien et que vous comptez les passages à la sortie, beaucoup vous saluent de la main, de la tête, on bien d'un

« Good morning » ou encore « Sabah kerr » ; celui-ci, avec son visage poupin s'approche de moi, et, avec un sourire me tend un chewing-gum.

Telle est la vie quotidienne de ces personnes..... C'est très simple de dire que c'est très compliqué !

Qu'écrire de plus ? Au-dessus des grilles fermant la partie supérieure des « cages », sont déroulés des rouleaux de fils de fer barbelés. Les oiseaux viennent s'y percher et chanter...Espoir...

A plusieurs reprises, on m'a dit « c'est ça, la vie à Jérusalem »...quelle vie ?

Denis Costil, 20 mai 2013

#### Correction d'une erreur repérée dans la lettre n°2

La municipalité est largement agrandie (de 5,5 à 71 Km<sup>2</sup>), il faut lire «La municipalité est largement agrandie (annexion de Jérusalem-est : 5,5 Km<sup>2</sup> et 64 Km<sup>2</sup> sur les villages alentours, portant l'agrandissement à 71 Km<sup>2</sup>)